



HAL
open science

La programmation générative et participative en architecture et en urbanisme : proposition pour l'élaboration du projet urbain de l'Île St-Denis.

Pierre Dimeglio

► To cite this version:

Pierre Dimeglio. La programmation générative et participative en architecture et en urbanisme : proposition pour l'élaboration du projet urbain de l'Île St-Denis.. L'architecte aux côtés du citoyen, Oct 2001, Marseille, France. hal-01946318

HAL Id: hal-01946318

<https://hal.science/hal-01946318>

Submitted on 5 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La programmation générative et participative en architecture et en urbanisme : proposition pour l'élaboration du projet urbain de l'Île St-Denis.

Par Pierre DIMEGLIO, professeur émérite à l'Institut d'Urbanisme de Paris, laboratoire CRETEIL, axe EPPPUR

Texte de la communication réalisée au 32^{ème} congrès national de l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes (UNSFSA), Marseille les 4, 5 et 6 octobre 2001.

Un extrait de ce texte a été publié in Urbanisme, n° 320, pp. 26-31, septembre 2001)

En réponse au souhait ou au mot d'ordre choisi pour le congrès "*l'architecte aux côtés du citoyen*"¹, la démarche de programmation générative et participative présente une voie moyenne. Dans un article précédent², nous avons proposé la définition suivante de la participation des citoyens à leur cadre de vie : "*c'est l'implication des habitants-citoyens dans le processus de décision, de programmation, de conception et de gestion urbaine et territoriale.*" Ce n'est pas une démarche qui se conduit traditionnellement à deux, entre "*Le Prince et l'architecte*"³, ou "*L'architecte et le citoyen*", mais à trois : les politiques réunis dans le groupe de maîtrise d'ouvrage collective, les habitants-usagers dans la maîtrise d'usages, et l'équipe de programmation (architecte, sociologue, économiste...) qui élabore le projet de vie et de fonctionnement, en interaction avec les deux autres groupes.

Cette forme de participation n'est donc ni la coproduction où les habitants partageraient le pouvoir avec le pouvoir politique, ni la démocratie directe où ils l'exerceraient eux-mêmes, mais ce n'est pas non plus la consultation ou la concertation formelle, où rien ne garantit que leurs avis, leurs intentions, leurs demandes seront prises en compte.

Le contexte actuel

Cette forme de participation nous semble être une réponse adaptée au "récitatif obligé", au "*véritable leitmotiv des rapports successifs, aux discours officiels des circulaires gouvernementales*"⁴ qui prônent plus de participation. Peut-être le projet de

¹ Le présent exposé nous a été demandé par les organisateurs du 32^{ème} congrès national de l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes (UNSFSA) qui se tiendra à Marseille les 4, 5 et 6 octobre 2001.

Éric DANIEL-LACOMBE et Jodelle ZETLAOUI y présenteront un exposé concernant "*La mise à l'épreuve d'une démarche de programmation concertée et participative : la réalisation d'un centre socio-culturel dans la commune de Buxerolles (86)*".

² DIMEGLIO (Pierre), *La participation des citoyens à l'aménagement de leur cadre de vie. Pourquoi? Comment?*, juin 2001, à consulter sur le site www.univ-paris12.fr/iup.

³ RAGON (Michel) - *L'architecte, le prince et la démocratie. Vers une démocratisation de l'architecture?*. Albin Michel, 1977, 252p.

⁴ *Demain la ville*, rapport de J.-P. Sueur, 1998, p. 145.

loi actuellement en discussion sur la démocratie locale, rebaptisée démocratie de proximité, va-t-il donner aux habitants-citoyens la possibilité de s'impliquer dans le renouvellement du cadre de leur vie quotidienne, et 2001, année du centenaire de la loi de 1901 sur la liberté d'association, sera-t-elle l'an 1 de la participation en France.

Alors que cette forme de participation est mise en pratique dans les pays anglo-saxons, en Allemagne et dans les pays du nord de l'Europe, en France, même si ceux qui se déclarent ouvertement contre, sont rares, "*la démocratie participative reste introuvable*"⁵. Pourtant, chacun reconnaît qu'elle pourrait constituer un remède pour lutter contre les multiples symptômes de la crise de la démocratie représentative : abstention croissante aux élections, désaveu des politiques, voire du politique... Depuis plus de deux siècles, Montesquieu l'a emporté sur J. J. Rousseau à propos de la représentation et de la souveraineté, et la tradition française de "monarchie républicaine" (Duverger, 1960) et de gouvernement par les élites reste très forte malgré la décentralisation.

A la participation, au sens où nous l'avons définie, personne n'est hostile, mais personne n'est franchement favorable. Comme le disait un maire récemment élu, "*la participation, je la pratique pendant la campagne électorale, ensuite, pendant cinq ans, je cherche des subventions et des crédits, je gère et je décide au mieux; démocratie participative, connais pas!*"⁶, ce qui, dans son cas, allait de pair avec un clientélisme forcené.

Les architectes sont ambivalents quand on les interroge sur les possibilités qu'offrirait la participation de pallier l'inadaptation des espaces aux pratiques de la vie quotidienne, inadaptation qui empêche leur appropriation par les habitants⁶ et provoque une dégradation de certains lieux. La réponse évoque la logique du chaudron fêlé selon Freud⁷. "*... nous pratiquons plusieurs formes de participation, mais en fait, on ne sait*

⁵ Sur la démocratie locale et la participation, on peut consulter le remarquable travail d'une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine d'auteurs, présenté par le Centre de Recherches Administratives Politiques et Sociales, et le Centre Universitaire de Recherches Administratives Politiques de Picardie, *La démocratie locale. Représentation, participation et espace public, actes du colloque d'Amiens des 5 et 6 février 1998*, PUF, 1999, 424 p.

⁶ "*L'analyse d'une comparaison méticuleuse de la satisfaction obtenue par les habitants, soit dans l'habitat public soit dans des opérations d'habitat conçues en participation, montre que l'effet produit sur les conditions de vie des habitants par la participation à la conception dépend d'abord de leur mobilisation collective, ensuite du soutien qu'ils reçoivent de l'architecte au cours de la réalisation de leur projet.*", T. A. WOLLEY, *Community Architecture: an evaluation of the case for user participation in architectural design*, University of Strathclyde, 1985, cité par M. CONAN in *Le souci de la bienveillance*, Plan Construction et Architecture, 1988, ch. 2, p.11.

⁷ "*Tout ce plaidoyer (ce rêve n'est pas autre chose) fait penser à la défense de l'homme que son voisin accusait de lui avoir rendu un chaudron en mauvais état. Premièrement, il lui avait rapporté le chaudron intact. Deuxièmement, le chaudron était déjà fêlé au moment où il lui le avait emprunté. Troisièmement, il n'avait jamais emprunté de chaudron à son voisin. Mais [...]pourvu qu'un des ces trois systèmes de défense soit reconnu plausible, l'homme devra être acquitté.*", S. Freud, "*L'interprétation des rêves*", p. 111, PUF

pas ce que c'est; ça ne sert à rien, ça consiste à faire dessiner des pots de fleurs aux gens; la participation c'est impossible.“

Aux deux raisons qui plaident pour l'introduction de la participation dans la programmation en architecture et en urbanisme, qui concernent la nature de la démocratie et la prise en compte des usages, nous en ajouterons une troisième : la multiplication des conflits juridiques à propos des opérations d'aménagement, aussi bien entre les administrations qu'entre les administrés et les administrations. L'une des conclusions du groupe d'étude du Conseil d'État présidé par N. Questiaux⁸ est qu'il est urgent de rénover en profondeur les modes d'appréciation de l'utilité publique, en fonction d'un principe qui pourrait être l'exigence d'une construction démocratique des projets. Il s'agit très exactement de refonder la légitimité démocratique des projets qui deviendra sans cesse davantage une condition de leur acceptabilité sociale.

Dans le séminaire organisé par l'Institut d'Urbanisme de Paris sur les modes de gouvernement de l'urbain⁹, plusieurs séances ont été consacrées, directement ou indirectement, à la participation. Nous avons intitulé l'une d'entre elles "*Les méthodes de programmation génératives et participatives en architecture et en urbanisme; résistances et nouvelles perspectives*", développées en France et en Angleterre pour satisfaire aux exigences d'une programmation participative. Elles concernent trois types d'objets et d'échelles qui constituent la matière de l'urbanisme et de l'architecture de proximité:

- les quartiers et les communes de grandes agglomérations, les petites villes et les villes moyennes;
- les opérations complexes comme la réhabilitation de quartiers de logements sociaux ou des espaces publics;
- les équipements publics et le logement.

Ces démarches ont été élaborées par des équipes différentes: la première s'est inspirée des méthodes participatives initiées par l'American Institute of Architecture. Le premier "community planning week-end" fut organisé dans le quartier de Bishop Gate, dans l'East End de Londres en 1989¹⁰. Depuis, de nombreuses opérations de même nature ont été réalisées par J. Thomson et son équipe en Angleterre et dans différents pays d'Europe de l'ouest, dont une fois seulement en France, à Aubergenville¹¹.

⁸ CONSEIL d'ÉTAT - *L'utilité publique aujourd'hui*. La Documentation Française, 1999, 166p.

⁹ Séminaire "*Histoire au présent de l'urbanisme français (1950/2000) : acteurs, décisions publiques et démocratie*", organisé par l'Institut d'Urbanisme de Paris en collaboration avec Le Monde des Débats/ Nouvel Observateur, qui s'est tenu de janvier à Juin 2001.

¹⁰ La méthode est très clairement décrite dans les deux livres de Nick WATES *Action planning*, Prince's Institute en collaboration avec J. THOMSON, 1996, 96 p. et *The community planning handbook*, Earthcan, 1997, 230 p.

¹¹ De 1992 à 1994, en collaboration avec Jean-Didier LAFORGUE, architecte urbaniste et chargé de cours à l'Institut d'Urbanisme, nous avons organisé trois ateliers de programmation urbaine, inspirés des méthodes génératives en architecture. Nous avons rendu compte des résultats de cette expérimentation

Les deux autres ont été développées au Centre Scientifique et Technique du Bâtiment par Michel Conan (*La programmation générative en architecture*)¹² et par Michel Bonetti (*Méthode conduite des opérations de réhabilitation. La programmation générative* ¹³) et leurs équipes. Nous reprenons dans la première partie de cet article les principes de la démarche de la PGP, en présentant l'une d'elle au titre d'exemple, la programmation en architecture qui est la plus simple et la plus schématisable des trois, puis nous l'appliquerons aux principaux cas de l'élaboration d'un projet urbain de l'Île St-Denis.

1. La programmation générative et participative. Démarche et outils.

Tout projet social, tout projet de vie éducatif, culturel, sportif... aboutit en général, même à l'ère Internet, à un projet de construction de bâtiments, ce projet - en bonne planification - devant être articulé et cohérent avec le projet urbain de l'agglomération¹⁴.

Le schéma ci-après résume les principales composantes et étapes du processus de PGP; précisons d'abord le sens de ces deux principales caractéristiques.

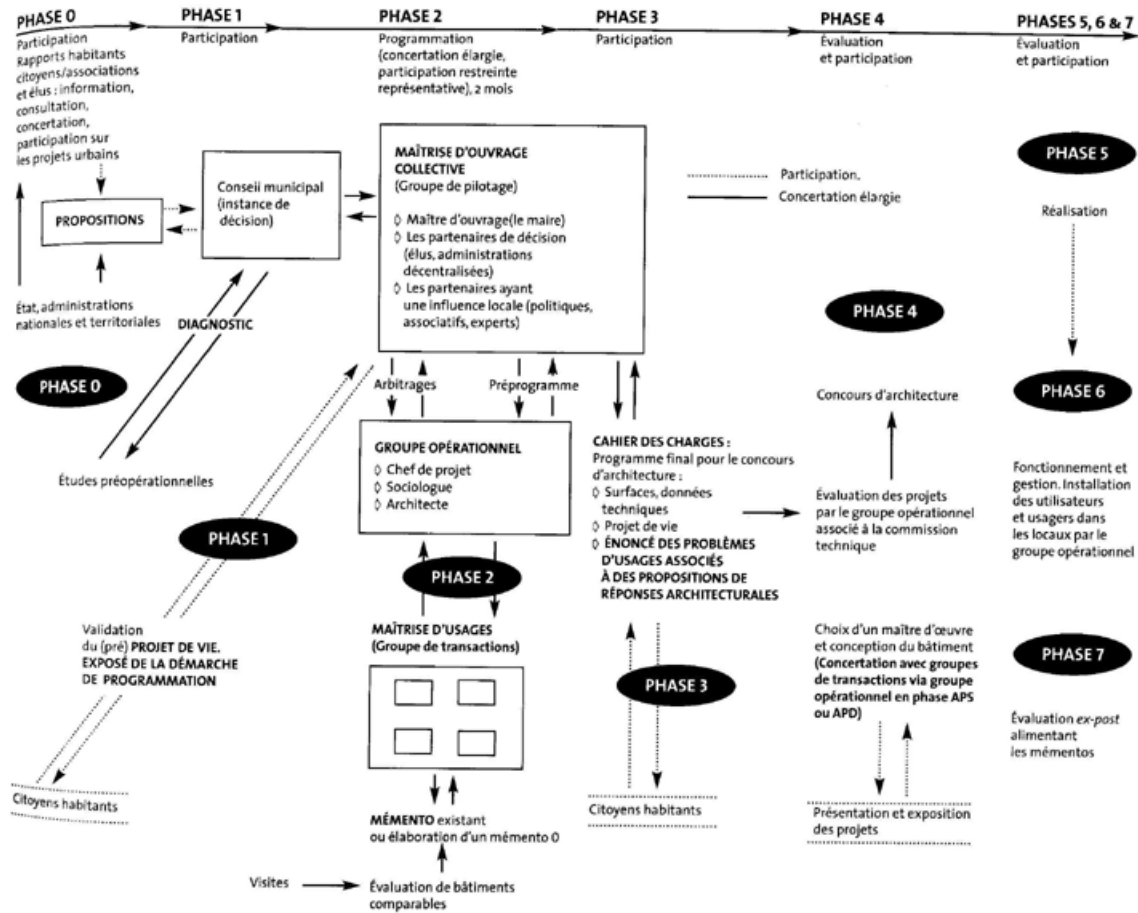
dans "*Invention des projets urbains pour les habitants*", in *Perspectives pour la maîtrise d'ouvrage publique*, CSTB, 1995, pp. 101-116.

¹² Cf. *Rapport sur l'évaluation du programme SEPIA* et de la méthode de programmation générative pour l'habitat des personnes vieillissantes*, programme interministériel à l'initiative du Plan Construction et Architecture, CSTB, 1992, 140 p. * Secteur Expérimental pour la Programmation Innovante de l'habitat pour personnes Agées.

¹³ M. BONETTI, I. MARGHIÉRI, P. HOMBLLOT, *Méthode de conduite des opérations de réhabilitation*, CSTB, novembre 1988, 185 p. On trouvera des textes et une bibliographie concernant les trois méthodes sur le site de l'IUP, www.univ-paris12.fr/iup.

¹⁴ Sur l'emboîtement des activités de planification, voir Patricia INGALLINA, *Le projet urbain*, PUF, Que Sais-je, 2001, p. 37

Composantes principales d'un processus de programmation architecturale générative et participative



P. Diméglio, d'après :

M. Conan, *Méthode de conception pragmatique en architecture*, CSTB, 1989, 114 p.

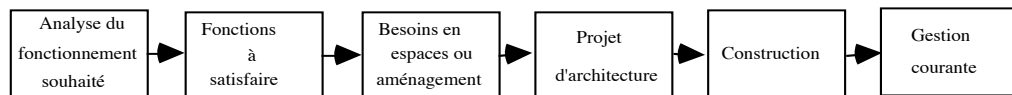
P. Séchet, E. Daniel-Lacombe, J.-D. Laforgue, *Rapport sur l'évaluation du programme SEPIA et la méthode de programmation générative pour l'habitat des personnes vieillissantes*, 1992, 140 p.

M. Conan (sous la direction de), *Perspectives pour la maîtrise d'ouvrage publique*, CSTB, 1995, 372 p.

B. Brunhes, *Évaluation du programme SEPIA, Rapport de synthèse*, vol. 1 et 2, 1997.

J. Zetlaoui, *Modalités d'application de démarches participatives et concertées pour des projets de proximité*, Laboratoire CRETEIL, axe EPPPUR, Rapport pour la DIV.

“Démarche générative”. On représente généralement une opération d'aménagement par un schéma simple qui met en évidence la répartition entre la préparation du programme, la réalisation du projet et du chantier, et la gestion courante.



D'après M. CONAN (CSTB) et S. BROSSARD (Délégation interministérielle à la Ville),
La ville accueillante, 1992, p. 15.

On définit les “besoins” d'espace ou d'aménagement particulier à partir d'une analyse des fonctions qui doivent être remplies par l'aménagement. L'ensemble de ces besoins est traduit en surfaces et en quantité d'équipements à l'aide de normes qui sont ensuite rassemblées sous forme d'un texte; le programme, une fois approuvé par le

maître d'ouvrage, sert de base au cahier des charges des architectes. Cette démarche, surtout si elle est suivie rigoureusement, contraint fortement la conception et peut conduire à des solutions stéréotypées ou même à des contradictions impossibles à résoudre, au point que les jurys de concours sont amenés soit à négliger le programme quand ils choisissent un projet, soit, le plus souvent, à s'en tenir à une appréhension très grossière, voire même à s'en affranchir complètement pour choisir un "beau projet". La programmation générative rompt avec les processus linéaires traditionnels. Elle confie à un groupe opérationnel formé d'un chef de projet, et d'un binôme architecte et sociologue, un rôle d'exploration - simultané et par itération tout au long de la phase de programmation -, des relations entre les problèmes à résoudre (d'usages, techniques, économiques, juridiques...) les intentions spatiales ou techniques qui en résultent, et les possibilités d'aménagement ou de réponses architecturales qui peuvent leur être associés; ce processus permet *un ajustement progressif des intentions relatives aux usages et des possibilités techniques*. La prise en compte des fonctions générales du bâtiment est certes nécessaire mais pas suffisante. Les fonctions sont une abstraction commode qui permettent de faire l'impasse sur les usages individuels et collectifs, l'histoire des groupes sociaux et des relations entre eux, et la dimension psychologique et culturelle. Elle est source de difficultés de vie, de gestion et de fonctionnement.

“Démarche participative”. Elle est l'expression de rapports de pouvoir entre le décideur et le citoyen, et la maturation des projets particuliers au cours du processus plus ou moins long et plus ou moins organisé d'information, de communication, de consultation et de concertation dont les conseils de quartiers seront peut-être les lieux privilégiés (voir schéma phase 0). La programmation du projet (phase 1) commence quand le conseil municipal se saisit d'un projet particulier – école, centre socio-culturel, habitat des personnes vieillissantes - valide le pré-projet de vie discuté pendant la phase 0, et le présente à la population ainsi que la démarche de programmation (phase 2). Celle-ci est le résultat du travail de trois groupes¹⁵: **la maîtrise d'ouvrage collective** ou groupe de pilotage, la maîtrise d'usages formée par les groupes de transaction, et le **groupe opérationnel**. Le premier est le groupe des décideurs: il comprend, en plus du maître d'ouvrage désigné par le conseil municipal - en général le maire lui-même - élus, représentants des institutions locales et centrales qui sont concernées par le financement et la gestion de l'équipement, et les partenaires ayant une influence locale, les associations notamment. Le groupe a trois principales missions: débattre des intentions générales dont il est porteur de façon à percevoir et à coordonner les convergences pour arriver à un projet commun, débattre des orientations en fonction des propositions des groupes de maîtrise d'usages; modifier le

¹⁵ Pour l'organisation de la phase 0, on trouvera une démarche et de nombreuses suggestions dans le guide méthodologique sur *La participation des habitants dans le renouvellement urbain*, Direction du renouvellement urbain (Caisse des Dépôts et Consignations)

projet en fonction de la demande locale et analyser avec le groupe opérationnel comment le projet de vie, au fur et à mesure qu'il se précise, est compatible avec les ressources de financement ordinaires et complémentaires. **Le groupe opérationnel** réunit autour du maître d'ouvrage l'équipe de programmation composée d'un sociologue, d'un architecte et d'un gestionnaire expérimenté coordinateur de services. La mission de ce groupe est l'élaboration du projet de fonctionnement et l'énoncé des problèmes d'usages associés à des propositions architecturales. Ces deux projets sont construits en référence constante au projet de vie et dans des interactions régulières avec les deux autres types de groupe. La deuxième mission de ce groupe est de préparer le travail des deux autres instances (notamment par la mise au point de mémentos, d'hypothèses, de scénarii, d'esquisses) et d'assurer la communication et l'articulation entre ces deux instances qui ne se rencontrent pas sauf à la fin du processus, puisque chacune doit maintenir la spécificité de son objet.

Les groupes de transaction, la maîtrise d'usages, sont des groupes de concertation qui permettent d'associer de multiples usagers (habitants, visiteurs, agents de base des services, personnels d'entretien, responsables d'autres équipements du quartier...). En les répartissant selon des "espaces de transaction"¹⁶ " dont ils ont des expériences vécues concrètes (c'est-à-dire une compétence d'usage à débattre de certains aspects du projet). La mission des groupes de transaction est de donner des contenus concrets aux projets de vie dans les différents espaces spécialisés où on peut les interroger. Ce faisant, ils sont en débat avec le projet de vie mais pas dans sa généralité, ce qui est une façon pour eux de privilégier le point de vue pratique par rapport au point de vue idéologique. **Le maître d'ouvrage**, entendu au sens institutionnel de constructeur¹⁷, a un rôle général de coordination au sein des groupes de pilotage et opérationnel et entre les deux. Il a au moins trois fonctions : faire partager la maîtrise d'ouvrage par les partenaires du groupe de pilotage, contribuer en tant que maître d'ouvrage (pour lui-même et comme représentant du groupe de pilotage) au groupe opérationnel élargir la mise en relation du projet avec son environnement social urbain, notamment en faisant prendre par des membres du groupe de pilotage des contacts complémentaires. A la fin de la période de programmation (phase 2), c'est évidemment le maître d'ouvrage qui présente le

¹⁶ "Ensemble des lieux où se déroulent des situations ordinaires de vie collective réunissant des personnes caractérisées par leur rôle respectif et un ensemble de relations et d'actions courantes qui les y mettent en rapport les uns avec les autres. Il ne se réduit pas aux limites d'une pièce dédiée à tel type d'activité, il englobe l'ensemble des lieux référant à ces activités"

Notion élaborée au cours du programme SEPIA, puis reprise par CONAN (Michel), DANIEL-LACOMBE (Éric) in *Mémentos des problèmes de l'espace de vie courante et des intentions d'aménagement pour la modernisation des foyers de jeunes travailleurs*, UFJT-Editions ouvrières, 1992, 87 p.

¹⁷ La loi sur la Maîtrise d'Ouvrage Publique définit le maître d'ouvrage comme la personne physique ou morale pour laquelle le bâtiment est construit et ne reconnaît donc pas la maîtrise d'ouvrage collective.

contenu du projet à la population et au conseil municipal pour délibération et approbation (phase 3).

Les outils : évaluation et memento. L'évaluation est une approche récurrente tout au long de l'opération : il ne s'agit pas seulement d'une évaluation ex post comme la pratiquent les Anglo-saxons depuis trente ans (post occupancy evaluation), mais plutôt d'une approche dynamique et constructive de l'évaluation; celle-ci est concomitante à chaque opération et constitue un moyen d'appropriation collective du projet. Elle peut intervenir au début d'une opération. Il s'agit par exemple d'organiser avec les membres du groupe de pilotage et des groupes de concertation des visites de bâtiments de même nature dans la commune et dans d'autres localités afin que se forge une culture commune du projet, et que soient remis en question certains a priori. Ces visites auront été précédées puis suivies d'analyses critiques des plans des bâtiments visités. Pendant la programmation, pour le choix d'un site, la définition du projet de vie puis des grandes orientations du projet, des réunions de travail et d'autres visites sont organisées. Lors de la sélection du concepteur et des études d'architecture, des analyses critiques des esquisses, des plans d'avant-projet sommaire et d'avant-projet détaillé sont effectuées eu égard aux recommandations et aux intentions du programme. Durant la réalisation, des visites de chantiers sont envisageables avec les groupes de transaction. Après la construction, une visite de l'équipement un an après sa mise en service permet d'évaluer sa qualité d'usages et sa qualité technique avec ses occupants, ainsi que d'effectuer d'éventuels ajustements.

Les mémentos par type d'équipement permettent de conserver la mémoire des problèmes d'usages qui se présentent de manière récurrente dans l'équipement à concevoir. Ce document est réalisé à partir d'évaluations de plusieurs équipements de même nature. Aujourd'hui, il existe des mémentos concernant les groupes scolaires, les foyers de jeunes travailleurs, les maisons de l'étudiant, les résidences de personnes âgées, les équipements universitaires. Loin de constituer de nouveaux référentiels de normes, ces documents sont conçus pour favoriser le dialogue entre les acteurs en présence et inventer de nouvelles solutions architecturales, tout en tenant compte des différents problèmes d'usage à résoudre. A l'issue du travail itératif mené avec l'ensemble des groupes, le programme technique est arrêté; il comprend in fine des considérations générales concernant le projet de vie du futur équipement, des informations qualitatives et quantitatives présentées par espace de transaction, des énoncés de situations problématiques spatialisées liées aux activités qui se dérouleront dans le bâtiment, *et les intentions d'organisation spatiale proposées comme possibles pour chaque situation problématique identifiée*. C'est à partir de ce programme que sera organisé le concours incitant les architectes à faire œuvre créative et choisi le projet qui correspondra le mieux à ces intentions et recommandations.¹⁸ Le groupe

¹⁸ Cf les travaux de J. ZETLAOUI et E. DANIEL-LACOMBE.

opérationnel suit le projet jusqu'à la fin, de la phase (4) à la phase (6), afin de s'assurer que les recommandations du cahier des charges sont bien suivies d'effets au niveau du concours d'architecture, de la réalisation et de la gestion (phase 7).

Cette démarche est bien entendu très exigeante du point de vue de l'organisation et de la contribution des participants. Mais elle n'est pas plus longue qu'une démarche traditionnelle. En matière de coût, le cabinet Bernard Brunhes, qui a fait une évaluation très exhaustive du programme SEPIA, conclut à un surcoût de 10%. Ce surcoût est compensé par l'économie dans les délais d'instruction et par la suppression des inconvénients fréquents dans la méthode traditionnelle (changements d'intentions, difficultés de gestion qui surviennent de manière récurrente).

En ce qui concerne les réalisations du passé - qu'il s'agisse des abattoirs de la Villette¹⁹, premier grand projet civil de la Vème République, de l'Opéra Bastille, ou de la bibliothèque François Mitterrand, on peut se dire que l'application de quelques-uns des principes et éléments de méthode de la PGP aurait certainement permis des économies d'investissement et de fonctionnement, et assuré une meilleure efficacité d'usages. Reconnaissons cependant que, seuls contre tous, le Prince et l'Architecte, ont réussi la magnifique restructuration du musée du Louvre.

2. Propositions pour l'élaboration du projet urbain de l'Île Saint-Denis

Le contexte socio-géographique et politique

L'Île St-Denis, 7 kilomètres de long pour un peu moins de 300 mètres dans sa partie la plus large, épouse la boucle de la Seine au nord de Paris, en face de St-Denis. Sept mille habitants, en majorité ouvriers, techniciens et employés, dans la partie centrale; du nord au sud se succèdent les différentes fonctions urbaines, un parc départemental, des équipements sportifs, un centre urbain, une zone d'activités occupée en majorité par les vastes entrepôts du Printemps et des Galeries Lafayette, un centre commercial de produits démarqués, une cité d'habitat social et de nouveau un complexe sportif. Bien que son développement jusqu'à aujourd'hui ait tourné le dos à la Seine, les potentialités du site sont exceptionnelles et sa position également. Elle est desservie par trois gares RER, dont celle de St-Denis à moins de deux cents mètres. Enfin d'ici peu de temps, son centre sera desservi par la ligne de tramway Bobigny/St-Denis, bientôt prolongée jusqu'à Colombes. Avec ses propres atouts, elle peut donc bénéficier pleinement de la mutation en cours dans le nord de Paris où l'État a créé l'établissement public d'aménagement "Plaine de France" et où vient de se constituer la communauté d'agglomération "Plaine commune" comprenant cinq communes - St-Denis, Épinay-sur-

¹⁹ Cf P. DIMEGLIO, *La reconstruction de l'abattoir de la Villette (1960) et sa destruction (1973) : le point de non-retour dans un grand projet*. A paraître dans la revue Urbanisme.

Seine, Villetaneuse, Pierrefitte-sur-Seine et Aubervilliers. L'Île St-Denis pourrait constituer la sixième à un horizon prochain.

Aux élections de mars 2001, une liste "vert-citoyenne" appuyée par un fort mouvement associatif, a succédé à une municipalité principalement PC qui gérait la commune depuis 1947²⁰. L'équipe municipale propose comme projet à la population, *"de faire de L'Île St-Denis une référence d'écologie urbaine, citoyenne, populaire et solidaire."* Le projet de développement durable pour 15 ou 20 ans, a déjà orienté les discussions sur des projets à court terme : une navette bus à carburant propre, un contrat éducatif local, environnemental, sportif et culturel, la réhabilitation thermique de la cité du Bocage, un marché biologique solidaire... soutenu par de multiples actions de participation : organisation de réunions municipales décentralisées, d'un centre de quartier, repas de quartier, "appropriation des murs sous formes de fresques"... mais l'équipe municipale, bientôt appuyée par un groupe d'experts, a déjà identifié les principaux thèmes, problématiques et projets dont dépend l'avenir à moyen et long terme :

- la restructuration du centre-ville et la réorganisation de la circulation, en fonction du passage du futur tramway;
- l'aménagement de sa position fluviale (berges, pôle nautique et aquatique);
- la mutation de sa zone d'activités en faveur d'activités nouvelles, économiques, artistiques et culturelles;
- l'aménagement de l'intercommunalité, lui permettant de réaliser son projet urbain;
- un inventaire des méthodes de développement durable et, au nord de l'île, un projet de pôle de promotion des savoirs et des techniques d'écologie urbaine.




L'équipe municipale a parfaitement conscience que la mutation souhaitée ne pourra réussir qu'avec l'appui de la population, ce que garantit un mouvement associatif très fort, et en partenariat avec l'État et les communes voisines, en particulier celles de la communauté d'agglomération de la Plaine Commune. D'où la volonté d'élaboration d'un projet urbain participatif, conduit par une maîtrise d'ouvrage collective, où seront présents les principaux agents internes et externes pouvant contribuer à la réussite du projet.

²⁰Cette élection et les premières initiatives de la nouvelle équipe municipale ont nourri plusieurs articles dans la presse nationale, Le Monde, Le Parisien, Le Nouvel Observateur notamment.

Propositions pour l'élaboration d'un projet urbain

L'élaboration du schéma de développement et d'étude pré-opérationnelle des projets s'étalera sur une période de six mois. Pour ménager les finances de la municipalité, l'équipe de programmation-conception sera constituée par des groupes d'étudiants des DESS de l'Institut d'Urbanisme de Paris²¹, encadrés par une équipe de professionnels. Nous avons résumé dans le tableau ci-après le processus de diagnostic / Programmation / Conception et les itérations successives entre les trois instances MOC / Équipe de programmation-conception / Maîtrise d'usages.

Dans les propositions (voir tableau ci-dessous), que nous pensons adaptées à la situation locale et au système d'acteurs, nous nous attarderons sur les aspects les moins familiers, à savoir la participation des habitants et leurs modalités d'intervention.

	DIAGNOSTIC	PRÉ-PROGRAMME	PROGRAMMATION-CONCEPTION
 MAÎTRISE D'OUVRAGE COLLECTIVE (MOC)	1 Formation de la MOC. Accord sur un projet de vie et sur la démarche de l'étude du projet urbain de l'Île-Saint-Denis, programmation de la démarche. Premiers problèmes et projets à étudier. 2 Réunion publique : projet de vie, présentation de l'équipe de programmation-conception et des différentes étapes de l'élaboration du projet urbain, enquêtes et formes de participation.	10 Choix des thèmes et des projets à proposer aux ateliers de participation et aux groupes d'usagers.	14 Réunion publique : présentation des résultats de la synthèse.
 ÉQUIPE DE PROGRAMMATION-CONCEPTION (EPC)	3 "Diagnostic en marchant" avec la MOC, les associations et les professionnels. 4 Analyse des tendances (démographiques, économiques, sociales, cadre bâti, foncier). 5 Enquête légère par questionnaires auprès des habitants (situation actuelle, problèmes, intentions). Possibilités de participation aux différentes étapes du processus. 6 Analyse des enjeux, des objectifs et des stratégies des différents intervenants internes – chefs d'entreprises, commerçants, associations... – et externes – communauté d'agglomération, conseil général, Plaine de France, DDE, RATP... 7 Études préopératoires des projets indiqués par la MOC. (étude des potentialités du site). 9 Rapport sur le diagnostic.	13 Synthèse des résultats des ateliers de participation et des groupes d'usagers.	15 Étude préopératoire des thèmes et des projets. 16 Élaboration du schéma de développement.
 MAÎTRISE D'USAGES	2 Réunion publique MOC/habitants. 8 Visites de quartier avec élus/habitants/professionnels. Inscription sur un plan.	11 Ateliers de participation. 12 Groupes d'usagers.	17 Présentation des résultats par la MOC. Exposition des thèmes et des projets. Avis des habitants.

A part les réunions / débats au début, au milieu et en fin de programmation, trois cents personnes participeront effectivement au processus. Mais tous les habitants seront informés des résultats des différentes étapes par des publications régulières dans le bulletin municipal, par le site *Internet* de la municipalité et par l'intermédiaire des associations.

Reste à définir brièvement les différents outils spécifiques qui sont inscrits dans la démarche générale:

²¹Il existe trois DESS à l'IUP, dont deux en deux ans, "Urbanisme et gestion des villes", "Programmation architecturale et urbaine" en collaboration avec l'École d'architecture Paris Malaquais, "Maîtrise d'ouvrage des projets urbains" en formation continue et en collaboration avec l'école d'architecture Paris-Val de Seine.

- "*le diagnostic en marchant*"²²

Il vise à produire un diagnostic commun sur les potentialités d'une situation pour encourager et renforcer le processus de participation. Il se déroule en trois temps : une visite sur le terrain par groupes de cinq ou six personnes de *compétences* diverses ; la mise en commun des remarques, celles-ci étant prises en compte de manière indifférenciée au moment du moment qu'elles s'appuient sur des observations concrètes issues de la visite (il n'y a pas de "bonnes" ou de "mauvaises" remarques, et en général, il semble que la méthode aboutisse à une réduction des points de désaccord); enfin le consultant fait un compte-rendu qui met en évidence les éléments du diagnostic et les questions restées en suspens.

- *les visites :*

Outre le diagnostic en marchant qui a pour but de prendre connaissance du terrain et des points de vue des différents acteurs sur la situation d'un quartier, les visites à différentes heures du jour et de la nuit visent à observer l'espace comme "analyseur de la situation", et les pratiques qui y ont lieu. Ces visites sont l'occasion d'échanges informels avec les habitants, les commerçants, les jeunes.

- *les groupes d'habitants-usagers, professionnels des équipements du quartier :*

Ces groupes de 10 à 15 personnes sont organisés par espaces dits "*de transaction*", c'est-à-dire en fonction des espaces que ces usagers-habitants ou professionnels d'équipements du quartier, pourront être amenés à fréquenter mais avec des rôles différents. Ces groupes sont constitués suite à une information diffusée auprès de l'ensemble de la population du quartier ou de la commune, et en veillant à ce que les différents types de publics et d'utilisateurs y soient représentés.

Les personnes qui participent à ces groupes doivent être différentes de celles qui appartiennent à la Maîtrise d'Ouvrage Collective.

L'équipe de programmation (un binôme avec un architecte et un "auditeur-conseil"-sociologue) anime les groupes de transaction avec des rôles bien définis. Elle travaille à la formalisation des propositions programmatiques entre chaque itération, en étroite collaboration avec les services techniques concernés et le chef de projet.

Pour travailler avec les groupes, l'équipe de programmation organise des visites critiques des sites et interroge les participants non pas sur leurs "besoins" d'un point de vue formel et quantitatif, mais sur leurs pratiques de la ville ou des équipements de quartier, sur leurs représentations symboliques et affectives des espaces qu'ils fréquentent, sur les difficultés qu'ils rencontrent dans l'organisation de certaines activités, sur les différents avantages et inconvénients qu'ils perçoivent dans les propositions d'organisation spatiale et de gestion qui leur seront faites tout au long du processus.

²² *Le diagnostic collectif rapide*, CSTB pour le Ministère du Logement, Direction de l'Habitat et de la Construction.

Les récits portent sur des rituels de vie courante mais qui sont toujours spatialisés, afin de pouvoir les traduire par des propositions programmatiques et tenir compte de l'économie du projet.

- les ateliers de participation :

Ces ateliers publics démarrent en général le vendredi soir, continuent le samedi, et quelquefois le dimanche matin. Ils prennent la forme d'ateliers thématiques et d'ateliers de projet. Dans le premier, les participants répartis en groupe de vingt à trente personnes, s'expriment sur les thèmes proposés en termes de "problèmes, rêves, solutions". Dans le second, ils travaillent autour d'une table à l'élaboration de plans ou de projets. Chaque groupe communique les résultats de ses travaux en séance plénière. L'équipe d'animation et de conception analyse l'ensemble des idées et des projets, puis les retranscrit pour en présenter la synthèse.

Nous sommes persuadés que la démarche de programmation générative et participative est une démarche adaptable à toute partie du territoire où les habitants liés par des relations de proximité et d'interconnaissance sont soucieux de définir leur bien commun. C'est une démarche qui part "du bas" et peut permettre une élaboration participative des schémas de développement d'agglomération. Elle modifie les processus de programmation classique, tout en conservant leur contenu. De plus, elle est compatible avec les deux procédures opérationnelles actuellement pratiquées en France, les programmations suivies de concours et les marchés de définitions simultanés.